



CONDITIONS D'INSCRIPTION



Voyage Itinérant Féminin Strasbourg – Trèves – Strasbourg Du 8 au 12 Septembre 2017

Les inscriptions seront acceptées à partir du 1er février 2018, cachet de la poste faisant foi.

Seront retenus les 46 premiers dossiers complets, à savoir :

- Bulletin d'inscription rempli et signé
- Charte de participation remplie, signée avec la mention « Lu et approuvé »
- Fiche sanitaire remplie et sous enveloppe fermée et identifiée (nom, prénom de la participante)
- Photocopie de la licence FFCT (petit braquet minimum)
- Chèque d'acompte de 200 € à l'attention de : « Comité Départemental de Cyclotourisme du Bas-Rhin » à renvoyer à l'adresse ci-dessous **après le 01.02.2018** (*pas de pré-inscriptions, seules les inscriptions avec acompte arrivant après cette date et avant la date limite seront acceptées*).
Le solde est à verser pour le 1er juillet 2018 au plus tard).

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 30 AVRIL 2018

Les dossiers seront considérés complets après le contrôle des licences 2018 petit braquet minimum.

Tout dossier incomplet sera mis sur la liste d'attente

A renvoyer à :
Dominique Striebig
10, rue Principale - 67160 Riedseltz

